

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BROMHEX-AIR FORTE POUDRE ORALE POUR BOVINS PORCINS POULETS DINDES ET CANARDS, Poudre orale

Titulaire : PHARMANOVO VETERINARARZNEIMITTEL

Composition : Bromhexine (sous forme de chlorhydrate) 22.77 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1192100 0/2021

Date de décision : 18/05/2021